

# Ce que révèlent les déclarations Pac sur la diversification des assolements

© 02/05/2019 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

**[Mis à jour vendredi 3 mai à 9h12] Baisse des surfaces en céréales, hausse de celles de protéines et fibres : l'évolution des surfaces déclarées au titre de la Pac ces cinq dernières années témoigne notamment de l'orientation des assolements vers la production de protéines végétales à destination de l'alimentation humaine. Plus généralement, les déclarations de surfaces depuis 2014 illustrent la progressive diversification de l'assolement français.**



Depuis plusieurs années, les agriculteurs français diversifient de plus en plus leur assolement, introduisant de nouvelles cultures à plus forte valeur ajoutée.  
(©Pixabay)

Les données chiffrées des **déclarations des surfaces Pac** depuis 2014, culture par culture, révèlent bien des enseignements sur **l'évolution de la SAU française** et des choix culturaux opérés par les agriculteurs.

Voici les principales tendances à retenir sur l'évolution des surfaces cultivées en France :

## 1. Les surfaces en céréales (blé, orge, maïs) diminuent lentement mais sûrement

En 2018, **FranceAgriMer** recensait 10,45 Mha déclarés en céréales au titre de la Pac, contre 11,03 Mha en 2014, soit une baisse de 5,3 % en quatre ans.

Depuis 2015, la **surface en blé tendre** baisse régulièrement, passant de 5,147 Mha en 2015 à 4,584 Mha en 2018, soit une baisse de 2,9 %. Le maïs subit une importante chute de surfaces (- 13,7 %) : la surface en **maïs grain** a baissé de 18,1 % (1,537 Mha) alors que celle de maïs doux a augmenté de 8,7 % (22 799 ha).

Sur l'ensemble des céréales produites en France, une seule voit ses surfaces augmenter sensiblement : le **blé dur**. Inférieures à 300 000 ha en 2014, **les surfaces ont augmenté de 22,1 % en quatre ans**, pour atteindre 354,8 Mha en 2018. Ceci dit, la sole en blé dur a fortement augmenté entre 2014 et 2016. Depuis, **elle a tendance à diminuer à cause de conditions climatiques défavorables**.

## 2. Les oléagineux se substituent en partie au blé tendre

Les 145 000 ha de blé tendre en moins en 2018 par rapport à 2014 ont en grande partie été remplacés par des oléagineux. Sur cette période, le colza d'hiver progresse de 7,1 % pour atteindre 1,610 Mha en 2018, soit 107 000 ha de plus que quatre ans auparavant.

En revanche, les producteurs se détournent du tournesol, dont les surfaces ont baissé de 16,5 % en quatre ans, passant de 656 700 ha à 548 600 ha.

## 3. Le soja français monte en puissance

Parmi les oléagineux, c'est le soja qui enregistre la plus grosse progression en termes de surfaces. En 2014, la culture n'était cultivée que sur 76 000 ha. En 2018, la France en comptait 154 000 ha, soit un doublement de la surface en quatre ans.

Ce doublement des surfaces est le résultat d'un **plan de filières pour développer la culture**, afin de contribuer à l'amélioration de l'indépendance protéique de la France.

A lire >> [Ambitieuse, la filière soja veut monter en gamme mais cherche sa valorisation](#)

A lire aussi >> [Soja français : Terres Univia souhaite étendre la production à 250 000 ha certifiés en 2025](#)

## 4. L'essor des légumineuses, la grande tendance

L'évolution des surfaces déclarées au titre de la Pac révèle surtout une grande tendance : la montée en puissance des surfaces en légumineuses. Au total, les surfaces ont presque été multipliées par trois, passant de 25 196 ha en 2014 à 69 903 ha en 2018 !

La première destination des légumineuses reste l'alimentation animale, toujours dans l'optique d'une meilleure autonomie fourragère. Ainsi, les surfaces de luzerne progressent de 45 % en quatre ans, avec près de 300 000 ha en 2018. Celles de trèfle ont doublé (66 636 ha en 2018) et celles classées en légumineuses fourragères » ont bondi de 155 % (53 181 ha en 2018).

## 5. Le débouché de l'alimentation humaine sort de sa niche

Plus que celles des légumineuses à destination de l'alimentation animale, les surfaces consacrées aux légumineuses pour l'alimentation humaine ont littéralement explosé. Les lentilles étaient cultivées sur 36 854 ha en 2018, contre 16 568 ha en 2014, soit une progression de 122 %.

A lire >> [Le partenariat entre Soufflet et les agriculteurs s'affiche dans les rayons](#)

Suivant cette tendance, les surfaces en pois chiches ont même quadruplé en quatre ans, passant de 8 627 ha en 2014 à 32 278 ha en 2018. Certes, ces assolements restent modestes à l'échelle de la SAU française, mais l'évolution témoigne d'une réelle dynamique.

A lire >> [Diversification : Nicolas Duflot fait pousser des pois chiches en Normandie](#)

## 6. « Il y a de la pomme de terre dans l'air »

Classées dans les légumes, les pommes de terre voient aussi leurs surfaces évoluer positivement. Les planteurs avaient réservé près de 130 000 ha à la pomme de terre de consommation en 2014. Le tubercule destiné à la frite ou à la pomme vapeur se cultivait sur plus de 170 000 ha en 2018, soit une hausse régulière de 31,3 % en quatre ans.

Même tendance pour la pomme de terre féculière. Ses surfaces ont augmenté de 40 %, passant de 18 200 ha à 25 600 ha entre 2014 et 2018.

A lire >> [Pomme de terre : Vers des emblavements européens record en 2019](#)

## 7. 20 % de betteraves en plus dans le contexte de libéralisation des quotas

Industriels sucriers et betteraviers ont-ils eu un excès d'optimisme à l'aune de la fin des quotas intervenue le 1er octobre 2017 ? La libéralisation du marché betteravier a eu un effet direct sur les surfaces betteravières, qui ont augmenté de 20 % en deux ans, passant de 413 000 ha en 2016 à 496 200 ha en 2018. [Mais la possible chute à venir pourrait s'avérer tout aussi brutale](#), compte tenu des projets de suppression de quatre usines – deux usines Saint-Louis Sucre et deux usines Cristal Union.

A lire >> [\[Synthèse\] Crise du sucre - La fin des quotas betteraviers vire au « sentier de désillusions »](#)

## 8. Davantage de prairies permanentes, moins de prairies temporaires

Depuis 2014, la France herbagère évolue progressivement : les surfaces en prairies temporaires ont diminué de 41,8 %, passant de 4 Mha à 2,33 Mha. Mais sur la même période, les surfaces toujours en herbe ont progressé de 17,8 %, soit 1,3 Mha supplémentaires. Bilan : la surface herbagère française tend tout de même à diminuer (- 2,6 % entre 2014 et 2018).

## 9. La SAU déclarée au titre de la Pac progresse !

Bien que les représentants du monde agricole alertent sur l'artificialisation croissante des espaces agricoles, la « surface agricole utile » (hors « surfaces diverses ») déclarée au titre de la Pac ne diminue pas, au contraire. Entre 2014 et 2018, la SAU déclarée a progressé de 1,1 %, passant de 27,242 Mha à 27,538 Mha.